Démarche : Renouvellement de titre de séjour - Arrondissement de Saint-Denis Organisme : direction des étrangers en France Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Obtenir un rendez-vous en sous-préfecture de Saint-Denis pour un renouvellement de titre de séjour. Vous devez être domicilié dans une commune de l'arrondissement de Saint-Denis : **Aubervilliers** La Courneuve Epinay-sur-Seine L'Ile-Saint-Denis Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis Saint-Ouen Stains Villetaneuse Cette procédure ne concerne pas les demandes d'admission exceptionnelle au séjour. ATTENTION : Un contrôle vigilant sera exercé par les services de la sous-préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées lors du rendez-vous. La production de faux documents entraînerait le rejet du dossier et vous exposerait à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1à 441-2 du code pénal). I et titre de séjour en cours de validité **Texte court** Civilité

Nom de naissance

Nom d'usage

Renouvellement de titre de séjour - Arrondissement de Saint-Denis
Prénom
Date de naissance
Nationalité
Numéro étranger Le numéro se compose de 10 chiffres
Documents d'identité Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou, à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur (attestation consu carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.)
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Passeport
Autres documents
Pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur
Attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.
Début de validité de votre titre de séjour actuel
Fin de validité de votre titre de séjour actuel
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Titre de séjour en cours de validité
Adresse
Adresse actuelle
Type de domicile Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Domicile Propre

Renouvellement de titre de séjour - Arrondissement de Saint-Denis
Hébergement à l'hôtel
Hébergement chez un particulier
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile datant de moins de six mois
facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet), bail de location de moins de six mois, quittance de loyer (socataire) ou taxe d'habitation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile datant de moins de six mois
Attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de l'hébergeant datée et signée
Copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour
Rendez-vous
Explication pour le jour du rendez-vous Vous devrez vous présenter le jour du rendez-vous avec un dossier complet et les documents nécessaires au renouvellement de votre titre de séjour. Vous trouverez la liste des documents en suivant ce lien : https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches/Etrangers-Vos-demarches/Sejour/Demande-titre-de-sejour-les-pieces-a-fournir
Contrat d'engagement à respecter les principes de la République L'article 46 de la loi CIAI a créé le contrat d'engagement à respecter les principes de la République. L'ensemble du dispositif est régi par les articles L. 412-7 et suivants du CESEDA ainsi que R 412-1 et suivants du même code.
Contact
Adresse electronique
Numéro de téléphone
Observations Vous pouvez indiquer toute observation à communiquer à l'administration

Renouvellement de titre de séjour - Arrondissement de Saint-Denis